



CAHIER DES CHARGES VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION

**Création d'une identité graphique et
d'un nouveau logo pour la ville,
Conception et réalisation des publications municipales,
Conception d'un site internet.**

**Marché publics de fournitures et services.
Procédure adaptée avec possibilité de négocier.**

Date limite de réception des offres : 15 novembre 2021 à 17h00

I – OBJET DU MARCHE

Chef-lieu de Canton avec près de 6000 habitants et 8000 en saison estivale, Calvisson est la commune la plus peuplée de la communauté de communes du Pays de Sommières.

Située entre Nîmes et Montpellier, la commune bénéficie d'une situation géographique clé qui la rend tout particulièrement attractive.

Son niveau d'offre en matière de services et d'équipements sur le territoire fait qu'elle occupe aujourd'hui une fonction de bourg-centre reconnue par la Région Occitanie. Cette fonction de centralité a été confirmée par la Préfecture qui, dans le cadre du programme des Petites Villes de Demain, a retenu la candidature de Calvisson parmi les 1000 communes sélectionnées ; Calvisson s'inscrit dans le programme de revitalisation des petites villes afin de mener à bien son projet de territoire.

La commune de Calvisson est la capitale historique de la plaine de la Vaunage située au Sud-Ouest de Nîmes. Elle exerce une attractivité sur ce bassin de vie qui compte près de 20 000 habitants.

La commune est en mouvement et cette dynamique doit s'accompagner d'une nouvelle image afin d'une part de renforcer son identité au sein du territoire et d'autre part d'illustrer ce changement.

Par conséquent, la commune souhaite moderniser l'ensemble des outils de communication un peu vieillissants.

La présente consultation porte sur :

- 1/ Création d'une identité graphique et d'un nouveau logo pour la ville,
- 2/ Conception et réalisation des publications municipales,
- 3/ Conception d'un site internet,

1/ Création d'une identité graphique et d'un nouveau logo pour la ville :

- Conception et réalisation d'une charte graphique cross média qui sera déclinée sur tous les supports de communication (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux, affiches, flyers...).
- Création d'un nouveau logo pour la mairie avec une déclinaison pour les services de la médiathèque et de la maison des familles et des solidarités. Ce logo doit être conçu pour être durable et adapté aux usages actuels (réseaux sociaux notamment).

La nouvelle charte graphique et le nouveau logo devront véhiculer les valeurs et les attraits de la ville :

- Son attractivité : son niveau d'équipements et de services, sa situation géographique,
- Son cadre de vie, sa qualité résidentielle,
- Son identité Vaunageole,
- Son dynamisme : une population jeune, des associations dynamiques, des animations toute l'année,
- Son patrimoine : le château Guillaume de Nogaret et les trois moulins,



Le blason :

Logo actuel avec l'emblème des trois moulins réalisé au début des années 2000 :



Prestation demandée :

Le candidat sélectionné devra présenter à la commune trois pistes de logos.

Le logo sélectionné pourra être modifié à la marge selon la demande de la collectivité.

Le candidat présentera le logo et ses déclinaisons. Il déposera celui-ci à l'INPI.

Il cédera à la commune ses droits d'exploitation et de reproduction.

Livrables :

Le prestataire retenu devra fournir :

- version couleur quadrichromie,
- monochrome noir et blanc, monochrome noir, niveau de gris du logo,
- version couleur et noir et blanc pour différents fonds,
- version vectorisée,
- formats fichiers pour toute exploitation sous format numérique.

2/ Conception et réalisation des publications municipales :

Le prestataire assurera la conception de la maquette du bulletin municipal en s'inspirant de la nouvelle charte graphique.

Dans un esprit magazine, le bulletin privilégiera plus de visuels, photos de meilleure qualité en allégeant le rédactionnel. La conception graphique sera sobre, les rubriques seront identifiées clairement, la lecture devra être aisée.

- bulletin municipal : 3 parutions par an / 24 à 28 pages, format A4 - tirage 3300 ex.
- bulletin d'informations sur les associations : 1 par an/format 16x24 - tirage 3300 ex.
- livret, répertoire des associations : 1 édition / format A5 – tirage 3300 ex.

3/ Conception d'un site internet :

Dans un souci de modernisation de nos moyens de communication, nous procédons à des changements radicaux de nos outils.

Le site internet est la vitrine de l'action municipale, il sera également un outil pour les usagers qui pourront effectuer de nombreuses démarches dématérialisées.

La commune souhaite une refonte complète du site internet.

La charte graphique sera fournie.

Nos priorités :

- ergonomie
- clarté
- adapté à tout type de support (mobile, ordinateur, tablette)

Nous souhaitons avoir la possibilité de le modifier assez facilement si besoin : suppression de catégories, modifications, ajout de nouveaux éléments...

Structure du site

1/ Page d'accueil

2/ Onglets :

- Mairie
- Pratique
- Vivre
- Se divertir
- Espace associatif
- Espace famille

Détails :

Page d'accueil

—> Visuel large (3/4 de l'écran) en haut de page avec haut dynamique qui reprend 3 ou 4 infos comme un fil d'actualité.

En haut du visuel, 4 onglets (Mairie, Pratique, Vivre et Se divertir) + espace associatif et espace famille + « Bouton » pour les malvoyants, accessibilité du site loupe ou autre pour rechercher + présence d'un bouton pour faciliter l'impression des documents.

—> Bandeau "En 1 clic" avec 4 blocs : Services en ligne : démarches administratives, annuaire contact, Covid, signaler un dysfonctionnement.
Possibilité de modifier ou supprimer ces blocs.

NB : Le site doit s'adapter lorsqu'il est ouvert depuis un smartphone.

—> Sorte de blocs avec : "Actualités", "Agenda", "Les plus demandés", "Publications"

—> Liens réseaux sociaux + un défilement de nos derniers posts (tous réseaux sociaux confondus)

—> Pour finir la page un bandeau avec "Contact", "Horaires d'ouverture", "Abonnement lettre info" et les mentions légales, RGPD, Facebook, Instagram

Voir les sites internet de : <https://www.gouesnou.bzh/> <https://www.sainte-gemmes-sur-loire.fr/> <https://www.severacdaveyron.fr/>

Les différents onglets (Mairie, pratique, vivre, se divertir)

Faire apparaître l'arborescence pour faciliter le retour en arrière.

Exemple de contenu des onglets : "Conseil municipal", "Services municipaux"...

Nous souhaitons pouvoir ajouter, modifier, et supprimer les onglets et sous-catégories.

Bandeau « En un clic »

Nous souhaitons pouvoir supprimer et modifier les blocs du bandeau "Services en ligne" au besoin.

Les 4 « blocs » :

- Démarches administratives
- Annuaire contact
- Covid
- Signaler un dysfonctionnement

Autres besoins

- Possibilité d'uploader des vidéos.
- Assistance technique de la part du développeur / webmaster.
- Carte interactive de la commune.

II – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Etendue et mode de la consultation

Le présent marché est passé en procédure adaptée.

Il est décomposé en deux lots :

Lot 1 : Création d'une identité graphique et d'un nouveau logo pour la ville,
Conception et réalisation des publications municipales.

Lot 2 : Conception d'un site internet.

Le marché sera attribué à une entreprise individuelle ou un groupement d'entreprises solidaires.

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer les sous-traitants connus lors de son dépôt.

Durée du marché

Le marché commence au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 3 ans.

Il est renouvelable 1 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois.

Délai de validité des offres

120 jours

DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES OFFRES

Les dates et heures limites de réception des offres sont fixées au 15 novembre 2021 à 17h00, à déposer sur la plateforme dématérialisée emarchespublics.com

PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

- Une liste des principales prestations de même type exécutées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- La proposition d'une maquette :
 - Pour le bulletin municipal : page de couverture, deux pages intérieures,
 - Pour le bulletin des associations : page de couverture et une page intérieure,
 - Pour le site internet : page d'accueil, arborescence.
- L'acte d'engagement signé,
- Le cahier des charges valant règlement de consultation signé,

Toutes ces pièces devront être dûment datées, paraphées, revêtues du cachet commercial de l'entreprise et signées par une personne apte à engager le candidat.

Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

III –CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

- Valeur technique (45%) :
 - Pertinence et clarté de l'offre au regard des objectifs fixés,
 - Qualité de l'offre : valeur artistique, originalité,
- Références et capacités du candidat (20%).
- Valeur financière (35%)
 - Coût de la proposition.

IV RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Administratifs : Sylvie Roche : s.roche@calvisson.com

Communication : Stéphanie Uhmman : s.uhmann@calvisson.com

Fait à

Le

L'Attributaire,

Paraphé, daté,

Lu et approuvé,

Signature

Cachet Commercial